

UMR ICAR

Description du corpus « TURBIX, IUT Lumière université Lyon 2 »

Laurent Veillard

- Type de situations filmées :

Séquence pédagogique d'un module d'enseignement intitulé démarche d'amélioration industrielle, réalisé dans le contexte d'une formation professionnelle DUT OGP (Organisation et Génie de la Production) en 2ème année. Dans cette séquence, les étudiants doivent :

- 1) définir l'organisation d'une entreprise (fonctions et services)
- 2) concevoir les documents constituant le système d'information permettant aux différents services de communiquer et faire leur travail
- 3) formaliser les procédures de fonctionnement de l'ensemble.

Le travail est effectué selon les séances soit en classe entière, soit en petits groupes. Les situations filmées sont les séances en classe entière et lors des séances en groupe, le travail d'un binôme qui assurait la fonction qualité. La séquence a été filmée 2 années de suite : la première année dans sa totalité, la seconde seulement les deux premières séances portant sur la définition de l'organisation de l'entreprise.

- Acteurs principaux choisis : selon les séances :

- Enseignant + les 24 élèves du DUT OGP
- Enseignant + intervenant extérieure coanimant la séquence + 24 élèves
- 2 étudiants en binôme

- Durée totale du corpus vidéo : 32h

- Nombre d'unités vidéos : 26

- Organisation des unités vidéos dans le temps : 2 unités vidéo par unité de temps (classe filmée sous 2 angles)

- L'objet de la recherche associée : étude des connaissances antérieures (provenant d'autres modules d'enseignement ou de l'activité des étudiants dans le cadre de leur activité pendant leurs périodes d'immersion en alternance

- Types de documents associés aux unités vidéos :

- entretien préalable avec l'enseignant (enregistrement audio + transcription) ;
- transcription de la 1ère séance de la 1ère année ;
- notes manuscrites de toutes les séances ;
- photocopies des documents distribués aux élèves par l'enseignant ;
- photocopies des documents produits par les élèves ;
- copies du programme pédagogique national du DUT OGP ;
- copies du programme local du DUT OGP en 1ère et 2ème année ;
- copies de parties de rapports d'élèves produits lors de leur activité en entreprise ;